

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 10 juin 2025

Le Cned rejoint le Club développement durable des établissements et entreprises publics

Le Cned a officialisé son engagement en faveur du développement durable en rejoignant le Club développement durable des établissements et entreprises publics, animé par le Commissariat général au développement durable (CGDD). À l'occasion de la plénière organisée à Sorbonne Université consacrée au thème « RH et RSE : Mieux collaborer pour réussir nos transformations durables », Anne Szymczak, directrice générale de l'établissement, a signé la charte d'engagement du Club, pour le Cned.

Une démarche de transformation à long terme

En signant cette charte, le Cned réaffirme sa volonté d'inscrire les principes du développement durable au cœur de son action, de son fonctionnement et de ses partenariats. L'établissement s'engage dans une démarche globale, à la fois environnementale, sociale et éducative, avec le lancement prochain d'un plan de transition écologique couvrant l'ensemble de ses activités. Ce plan visera à :

- faire évoluer les pratiques professionnelles,
- intégrer les enjeux de la transition dans les modes d'apprentissage,
- limiter l'impact environnemental de l'établissement,
- et former activement les citoyens aux défis climatiques et écologiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, qui fixe à la France deux objectifs majeurs : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990). Pour y contribuer, l'État a lancé en mars 2024 son Plan de transformation écologique, structuré autour de 15 engagements. Il vise à accompagner les agents publics, améliorer leurs conditions de travail, de déplacement, de consommation et de gestion des ressources. Piloté par le dispositif "Service Public Éco-responsable", ce plan rassemble les actions destinées à rendre l'État exemplaire sur le plan écologique.

Une dynamique collective au service du service public

En rejoignant le Club, qui fédère aujourd'hui plus de 160 établissements publics, le Cned s'engage à contribuer activement aux groupes de travail thématiques, à partager ses bonnes pratiques et à s'enrichir de celles de ses pairs. Il coanimera notamment, aux côtés du Réseau Canopé, le groupe de travail « Formation ».

Cet engagement traduit une volonté forte : celle de participer collectivement à la transition des institutions publiques, en renforçant l'intégration des enjeux écologiques dans les politiques, les projets et les pratiques du secteur.

Former et sensibiliser aux enjeux climatiques : une mission éducative

Depuis juin 2023, le Cned propose le *B.A.-BA du climat et de la biodiversité*, première plateforme publique de formation à distance dédiée aux grands enjeux de la transition écologique. Accessible à tous, ce dispositif innovant permet de valoriser les acquis via un système de badges numériques.

Conçus par un comité éditorial et scientifique de haut niveau, les contenus ont été validés par des experts de la recherche publique (GIEC, IPBES), de l'ADEME, de l'Office for Climate Education, et par des membres du Réveil écologique. Valérie Masson-Delmotte et Jean Jouzel, paléoclimatologues et membres du GIEC, en sont la marraine et le parrain.

Avec plus de 320 000 visites et 84 000 badges délivrés, la plateforme s'affirme comme une formation de référence. Une version enrichie et actualisée de la plateforme sera d'ailleurs lancée dans les prochains jours.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CNED

Anne Szymczak, directrice générale du Cned : « *L'éducation est un levier fondamental pour réussir la transition écologique. En tant qu'acteur public d'éducation et de formation, le Cned a la responsabilité de préparer tous les publics aux grands défis environnementaux et sociétaux. Cet engagement se traduit à la fois dans nos contenus pédagogiques, à travers des formations de référence comme le B.A.-BA du climat et de la biodiversité, et dans notre fonctionnement interne, que nous voulons exemplaire et durable. Rejoindre le Club développement durable, c'est inscrire notre action dans une dynamique collective et contribuer, à notre échelle, à transformer le service public pour qu'il soit à la hauteur des enjeux de demain.* »

Le Club développement durable

Créé en 2006, ce club fédère aujourd'hui plus de 160 membres – établissements publics, entreprises publiques et institutions – autour d'un objectif commun : partager les bonnes pratiques, mutualiser les expériences et accélérer collectivement la transition écologique et solidaire du service public. Coprésidé par Brice Huet, délégué interministériel au développement durable et commissaire général au développement durable, et Virginie Schwarz, PDG de Météo France, il constitue un espace unique d'intelligence collective au service d'un avenir plus responsable.

A propos du Cned

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire et professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance. www.cned.fr

Contact Presse

Cned

Fanny Maurat-Laffon

Directrice déléguée à la communication

fanny.maurat@ac-cned.fr

05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36